
CONSEIL D'ECOLE du mardi 13/02/2018

Étaient présents à cette réunion :

Équipe enseignante : Mr Smith, Mme De Buyser, Mme Bouchih, Mme Léal, Mme Laurent, Mme Zaghzagh, Mme Achekian, Mr Thave, Mme Manonviller, Mme Rambaux, Mme Thibault, Mme Lorme, Mme Thandavarayan, Mme Rey, Mme Guerrier, Mme Lucas, Mme Gabillé, Mme Clochey.

DDEN, Mairie : Mme Cortes, Mme Simeon.

Représentants de parents d'élèves FCPE : Mr Le Treust, Mme Marion, Mme Chabradi, Mme Chabane, Mme El Ghali, Mme Jarry, Mme Roulette.

Représentants de parents d'élèves APEI : Mme Olympio, Mme Guitel, Mme Paraque.

Désignation secrétaire de séance et gardien du temps

Secrétaire : Mme Marion.

Gardien du temps : Mme Thibault.

Carte scolaire 2018/2019 et effectifs

Maternelle

Cette année il y avait 145 élèves ; effectif moyen : 24,16 élèves par classe.

Prévision pour l'année prochaine : 141 élèves ; effectif moyen : 28,2 élèves par classe car fermeture d'une classe prévue.

Ces estimations ont été faites sans prendre en compte les arrivées probables liées à la livraison de 140 nouveaux logements dans le quartier d'ici l'été.

La fermeture d'une classe signifie pour l'école la perte d'un poste d'enseignante confirmée.

Élémentaire :

Cette année il y avait 282 élèves ; effectif moyen : 25,63 élèves par classe.

Prévision pour l'année prochaine : 309 élèves ; effectif moyen : 28,09 élèves par classe car fermeture d'une classe prévue.

Au global, l'effectif moyen de l'école sera parmi les plus forts de la ville avec plus de 28 élèves par classe, de la Petite Section au CM2.

De ce fait, les enfants en difficulté dans notre école ne pourront pas bénéficier de toute l'attention dont ils auraient besoin.

La problématique concerne l'ensemble d'autres écoles (celles hors zones REP), comme Langevin, Joliot Curie car il y a un manque considérable de personnel.

Pour l'instant l'école a décidé de ne pas faire grève. Mais il y a eu une mobilisation des enseignants le 06/02 (distribution de tracts).

De leur côté les associations de représentants de parents d'élèves se sont aussi mobilisées en :

- co-rédigeant un courrier qui a été adressé à la DDEN et à la Mairie le 09/02
- proposant une pétition qu'elles vont faire signer par les parents à compter du mercredi 14/02.

Le directeur estime que cette mobilisation commune de toutes les parties est remarquable et constructive. Il propose pour aller plus loin de créer un « Comité de mobilisation contre la hausse des effectifs ». Une réunion rapide exceptionnelle sera donc organisée un soir de mars à 18h30. Date à définir.

L'objet sera de décider et d'organiser quelques actions communes, comme par exemple : distribuer des tracts tous les jours (matins et soirs), définir une voire deux journées de grèves « École fermée » et se coordonner pour que parents et enseignants se mobilisent ensemble physiquement devant la DASEN.

Réunion d'information sur le harcèlement scolaire

Bien qu'à l'école Sayad le climat soit plutôt serein, il est toujours bon de prévenir ce type de phénomène complexe, lié à l'effet de groupe.

Une réunion de sensibilisation va être organisée le 06/03 à 18h30. Elle sera animée par un intervenant faisant partie du Comité de Lutte contre le Harcèlement ; démarche empruntée au professeur en psychologie de l'éducation suédois Anatol PIKAS.

Tous les enseignants, toutes les familles qui le souhaitent pourront y assister.

Information sur les horaires scolaires

Il y a toujours de nombreux retards à déplorer.

Il est rappelé que normalement à 8h45 tous les élèves doivent être en classe. Il est donc souhaitable d'arriver à l'école plutôt entre 8h35 et 8h40, afin de laisser aux enfants le temps d'arriver jusqu'à leur classe avant 8h45.

Or tous les matins on compte une vingtaine d'élèves arrivant en retard. Cela peut même aller jusqu'à 40 élèves certains jours.

A noter : il y a 2 fois plus de retards en maternelle qu'en élémentaire.

La volonté du directeur et de l'équipe enseignante n'est pas de « sur-stresser » les familles. Néanmoins, dans l'intérêt de tous, le respect des horaires doit être la règle fermement répétée.

A cet effet le système suivant a été mis en place par l'équipe pédagogique : les retards sont quantifiés par les enseignants.

Au bout de 5 retards : un mot type (identique pour tous les élèves concernés) sera adressé par l'enseignant aux parents, rappelant que « l'exigence de ponctualité est capitale pour la formation de chaque enfant dès le plus jeune âge et pour le bon fonctionnement de l'école en général ».

Après 10 retards : un mot type de rappel sera adressé par l'enseignant aux parents.

Si 15 retards sont cumulés : second mot type de rappel.

20 retards entraîneront l'envoi d'un mot type adressé par le directeur aux parents.

Enfin 25 retards conduiront à une demande de rencontre entre le directeur, l'enseignant et les parents de l'élève. Dans cette hypothèse, l'inspection de circonscription sera également informée.

Concernant les rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019 rien n'est encore officiel pour l'instant : puisque la décision finale doit être prise au cours du Conseil municipal en cours (13/02 à 19 heures).

Cependant on sait d'ores et déjà que le OUI l'a emporté avec 71,4%.

- 30 conseils d'école ont répondu OUI
- 11 conseils d'école ont répondu NON
- 1 conseil d'école a constaté une égalité.

Bilan coopérative scolaire

La totalité des dons est reversée aux classes.

L'opération Photographie scolaire a rapporté 622 €.

La vente de gâteaux : 445 €.

Pour l'instant les T-shirts et objets Team Sayad sont déficitaires parce que des stocks ont été constitués et pas encore vendus : la ½ des gobelets, 240 stylos etc...

De même, pour le Festival théâtre : les recettes (vente de billets) ne sont pas encore rentrées.

Parmi les investissements significatifs : des enregistreurs numériques ont été achetés pour la Web radio (1 pour chacun des 6 groupes).

⇒ 2ème appel aux dons pour la Coopérative : du lundi 05/03 au lundi 26/03

Bilan Soirée Contes et présentation des futurs évènements

- **Soirée Contes** du 09/02 annulée à cause des intempéries.

Elle devrait être reportée au 16/03, date qui reste à confirmer.

• **Défilé des maternelles** (Sayad + France Bloch) : prévu le vendredi 06/04 à 18h30 sur le thème de la mer ; également en collaboration avec le Centre de Loisirs.

• **Ciné-club**

3ème séance ce vendredi 16/02 à 20h15. Film : Knock.

4ème séance : vendredi 23/03 à 20h15

5ème séance : vendredi 01/06 à 20h15

• **Carnaval** : vendredi 13/04

Tous les enfants viendront à l'école déguisés ; journée de fête ; il y aura comme l'année dernière un photographe pour immortaliser la journée.

• **Loto du Carnaval** : Vendredi 13/04 à 19h30

Loto des maternelles en première partie de soirée, puis Loto des élémentaires.

Si les parents viennent déguisés ils recevront un carton de loto gratuit.

• **Festival de théâtre "Les Ptit's Classiques"** : du 04 au 06/05, dans la salle polyvalente

Y participent 2 classes de l'école et de nombreuses autres écoles.

Entrée : 3 € ☒ les bénéficiaires permettront aux classes réalisant ces spectacles d'aller voir la pièce L'Avare au théâtre Fontaine le 05/04 ; les enfants pourront discuter avec les acteurs à l'issue de la représentation privée.

• Autres spectacles réservés aux classes organisatrices :

- Lundi 07/05 : spectacle muet adaptation du Kid de Charlie Chaplin par les CE1A.

- Jeudi 15/03 : spectacle musical répertoire de Matthieu Chédid classes CE2, CM1.

• **Kermesse et tombola** : sur le temps scolaire, vendredi 29/06 de 11h à 14h30.

• **Fête des familles** organisée le soir de la kermesse par le Centre de loisirs : Vendredi 29/06 à 20h.

Le Directeur précise que l'ensemble des dates des événements figure sur le site internet <https://www.sayad.fr> à la rubrique Agenda & Calendrier.

Vols des goûters et objets

Il y a eu récemment des vols de goûters, notamment en CM2. Lorsque cela arrive les enseignants tiennent un discours en classe pour sensibiliser les enfants à ne pas voler.

Pour éviter que ce type d'incident survienne une nouvelle organisation a été proposée par le Centre de Loisirs : même lorsqu'il y a une sortie les élèves ne mettent plus par avance leurs cartables dans les casiers des couloirs.

Par ailleurs pour surveiller au maximum les mouvements des élèves : les cartables après l'école sont rangés dans 3 zones différentes en fonction de la destination des élèves : études, centre de loisirs ou ateliers.

Gaspillage alimentaire à la cantine

Il y a eu un souci la semaine dernière lié apparemment à la mauvaise gestion du « rab » de dessert (ananas) convoités par de nombreux enfants. Il semble qu'en définitif, rien n'a été distribué mais tout a été jeté devant les enfants, ce qui est regrettable et va à l'encontre des messages anti-gaspillage alimentaire.

A été évoquée la possibilité de faire un projet pédagogique sur ce sujet important. Dans certaines écoles en effet, il y a des poubelles de tri sélectif (pain, fruits, restes non consommés etc...) et les aliments jetés sont ensuite pesés et communiqués pour sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le directeur répond que ce type de projet est important et mérite réflexion mais sur le long terme car c'est techniquement très complexe (manque de moyen pour les bacs de tri, refus de la commission de sécurité pour ajouter des containers dans les couloirs etc.)

Date du dernier conseil d'école :

3ème conseil d'école : Vendredi 15/06 de 18h15 à 20h15.